

Dr Marc Girard ► **Conseil en pharmacovigilance et pharmacoépidémiologie**

*Chargé d'enseignement
à la faculté de droit de Chambéry*

Ayant beaucoup travaillé sur la tolérance des statines, j'ai été d'abord intéressé par les travaux du Dr Michel de Lorgeril qui portaient plutôt sur résultats d'efficacité des grands essais cliniques : il en ressort sans le moindre doute qu'en sus de ses risques déjà préoccupants tels qu'ils m'étaient apparus, le bénéfice de cette classe est loin d'aller de soi.

Depuis lors, j'ai eu bien sûr connaissance d'autres prises de position de mon confrère : ayant été particulièrement impliqué comme expert judiciaire dans nombre d'affaires pharmaceutiques (dont « l'affaire Bayer », portant sur la céxivastatine), je peux affirmer, sur la base des documents qui m'ont été transmis dans le cadre de mes missions, que le niveau de corruption intellectuelle dénoncé par le Dr le Lorgeril est plutôt en-dessous de ce que j'ai pu constater : la triste réalité de cette corruption médico-pharmaceutique faisant d'ailleurs l'objet de dénonciations de plus en plus précises à l'échelle internationale.

En France, malheureusement, l'incurie chronique des principales instances de régulation – judiciaire, administrative ou déontologique (Pôle santé, HAS, ANSM, Ordre des médecins...) – contraint un certain nombre de professionnels à des prises de position publiques au bénéfice de la santé publique. L'argument (qui m'a été opposé naguère par un président de l'Ordre national en personne) qu'il n'entrerait pas dans les fonctions de l'Ordre d'intervenir dans les controverses doctrinales ou thérapeutiques est évidemment irrecevable : en témoigne l'action présentement engagée par le conseil de l'Isère à l'encontre du Dr de Lorgeril... Pour ne citer que cet exemple, on attend toujours que notre Ordre fasse preuve de la même intransigeance envers ceux de ses membres, parfois éminents, qui se sont compromis au mépris de toute déontologie à l'occasion de la fausse pandémie H1N1...

le 17/05/2016



Dr Marc GIRARD

4, Square Paul Fort
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN
Tél. 01 34 89 42 29 - Fax 01 34 89 76 08

4 square Paul Fort, 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN – Tél. 01 34 89 42 29

email : agosgirard@free.fr

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté